

CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 12 janvier 1970

La séance est ouverte à 2 heures.

LA CHAMBRE DES COMMUNES

LA PRÉSENCE DES CAMÉRAS DE TÉLÉVISION
DANS LE FOYER—L'ATTRIBUTION D'UNE
AUTRE PIÈCE

[Traduction]

M. l'Orateur: Comme le savent les députés, on a installé depuis quelque temps des caméras de télévision dans le foyer attenant à la Chambre. De concert avec les leaders de la Chambre et les fonctionnaires chargés des tribunes de la presse, la présidence a étudié l'opportunité de cette disposition. Tous les intéressés ayant été d'accord, à la suite de longues discussions étalées sur plusieurs mois, pour laisser trancher la question par la présidence, il a été décidé, à titre d'expérience, de ne plus utiliser le foyer à cette fin. En conséquence, le bureau 110-S, situé au pied de l'escalier qui mène au foyer, a été mis à la disposition des membres de la presse pour cet usage, en plus du bureau 154-D qui leur était déjà attribué pour y mener des interviews devant être diffusées sur les ondes de la radio et de la télévision. L'emploi de cette pièce ayant soulevé des objections d'ordre technique, on a aussi mis temporairement la pièce 238-S à la disposition de la tribune de la presse pour permettre aux journalistes de procéder à des interviews après les ordres du jour.

Cette décision a eu pour effet de mettre en évidence un vieux problème, celui de la transmission des travaux de la Chambre et de ses comités par la radio et la télévision. Étant donné le grand intérêt que cela soulève, je me suis permis de consulter les leaders de la Chambre et de leur suggérer, puisqu'ils représentent ici tous les députés et tous les partis, que le comité permanent de la procédure et de l'organisation soit immédiatement saisi de toute l'affaire. Je me propose de rencontrer de nouveau les leaders de la Chambre dans l'espoir qu'on prendra le plus tôt possible les mesures qui conviennent.

J'insiste sur le fait qu'étant gardien de la dignité de la Chambre et de ses débats je suis aussi convaincu que jamais que le foyer ne doit pas continuer à servir de lieu d'interviews à la radio et à la télévision. J'espère que les leaders de la Chambre et le comité de

la procédure et de l'organisation, de concert avec les représentants de la presse, trouveront une formule convenant à tous les intéressés.

• (2.10 p.m.)

AFFAIRES COURANTES

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

NIGÉRIA-BIAFRA—LES INITIATIVES DU
GOUVERNEMENT POUR FAIRE SUITE
AU CESSEZ-LE-FEU

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, les députés voudront sans doute connaître les initiatives que prend le gouvernement face à l'évolution rapide de la situation au Nigéria. Selon les derniers renseignements, le commandant en chef des forces biafraises a ordonné à ses effectifs de cesser les engagements et a demandé au général Gowon une trêve immédiate. Le gouvernement accueille avec plaisir la déclaration du général Gowon qui a voulu rassurer les partisans de la cause biafraise. La cessation des hostilités dans un territoire comme celui du Nigéria oriental a semé inévitablement la confusion. Le gouvernement espère que le général Gowon fera l'impossible pour maintenir la discipline parmi ses effectifs et pour protéger la vie de tous les groupes au Nigéria.

À l'heure actuelle, deux officiers supérieurs des forces armées canadiennes sont dans la zone d'opérations comme membres de l'équipe internationale d'observateurs militaires et le gouvernement offre d'y dépêcher d'autres observateurs.

Le besoin d'assistance augmentera sans doute très rapidement. Le gouvernement considère qu'il est impératif de coordonner les efforts d'assistance de l'extérieur sur une base internationale de concert avec le gouvernement du Nigéria, de préférence sous l'égide de la Croix-Rouge. C'est à cette fin que nous sommes en communication avec le gouvernement nigérian et les autres gouvernements qui fournissent de l'aide. Il y a des stocks considérables de nourriture et d'autres provisions au Nigéria et dans les pays avoisinants, notamment dans des ports comme Conotou et São Tomé. Le problème le plus urgent est d'expédier ces provisions efficacement et sans délai vers les régions où on en a un besoin pressant. Maintenant que les hostilités ont